

Informations aux assurés actifs

Janvier 2025



Gouvernance

Malgré une solide performance en 2024, le Conseil d'administration reste vigilant face à la volatilité des marchés financiers et au recul généralisé des rendements. Les priorités demeurent le renforcement de la réserve de fluctuation de valeur (RFV) et la consolidation structurelle. Près de 60% des résultats des dernières années ont été affectés à ces mesures préventives. A fin 2024, la RFV s'élève à 820 millions de francs, tandis que les provisions complémentaires (baisse du taux technique) atteignent 620 millions. Ces renforcements, tant conjoncturels que structurels, visent à garantir la stabilité financière sur le long terme. La Caisse atteint l'objectif de couverture de 80% fixé pour 2052 et, avec des réserves et provisions substantielles, elle offre des perspectives solides pour l'avenir. Désormais, un quart de la fortune, soit 1.4 milliard de francs, est affecté à la protection future des prestations.

Si le travail de fond (prévention) prive la **cpcn** d'un résultat immédiat plus tangible, il renforce durablement les perspectives d'évolution grâce à des réserves et provisions substantielles.

Alain Kolonovics, Directeur

Assurance



Fiches d'assurance et d'évolution

Conjointement à cette information, nous vous transmettons votre fiche d'assurance au 1^{er} janvier 2025 et la fiche d'évolution pour 2024. Les explications des principales rubriques sont disponibles sur

En bref

La **cpcn** enregistre pour 2024 une solide performance de +8.0%. Ce résultat consolide son assise financière, tout en offrant une rémunération attractive de 3.25% sur les avoirs de vieillesse. Au 31.12.2024, le degré de couverture s'élève à 81.8% et la RFV s'élève en nombre rond à 820 millions de francs ou 80% de sa valeur-cible.

notre site Internet. Les assurés disposant du Guichet Unique reçoivent leurs fiches d'assurance sur ce compte.

Intérêts

Le Conseil d'administration a décidé de rémunérer les avoirs de vieillesse des assurés actifs à hauteur de 3.25% en 2024 et d'allouer un intérêt prospectif de 0.5%, tout en précisant qu'un éventuel intérêt complémentaire sera décidé en fin d'année 2025.

Cette gouvernance proactive est avant tout sécuritaire. Cependant, la réduction rigoureuse des charges futures à laquelle elle conduit (par anticipation) permet d'optimiser les intérêts crédités.

Gerardo Hofmann, Directeur adjoint

Cette gestion prudente et prévoyante se traduit également par une optimisation des intérêts crédités. En six ans, depuis le passage à la primauté des cotisations, le taux d'intérêt crédité moyen s'établit à 2.7% par an, surpassant largement les attentes. Grâce à ces bons intérêts et aux mesures d'accompagnement, les assurés partis à la retraite durant cette période bénéficient de prestations comparables à celles de l'ancien plan.

Dispositions réglementaires



Adaptation du RAss

Nous vous informons que l'article 35, alinéa 3, du Règlement d'assurance (RAss) a été adapté afin d'intégrer les précisions suggérées par l'OFAS dans le cadre de l'interprétation des nouvelles dispositions de l'article 13b, alinéa 2, LPP. Désormais, les assurés ayant atteint l'âge de référence AVS peuvent différer le versement de leur rente sans obligation de cotiser, jusqu'à l'âge de 70 ans, à condition de poursuivre l'activité lucrative.



Plan Epargne+

Nous profitons de rappeler la possibilité d'adhérer au plan Epargne+, d'autant plus en considérant les intérêts avantageux alloués au sein de la cpcn. Ce plan complémentaire est ouvert à tous nos assurés, que vous soyez affilié au plan de base ou aux dispositions particulières (PPP). Il consiste en une cotisation épargne supplémentaire de 1% pour l'assuré, directement créditée à votre avoir de vieillesse et permettant d'améliorer vos prestations.



Concubinage

Nous vous rappelons que la Caisse accorde, sous certaines conditions, les mêmes droits au concubin survivant qu'au conjoint survivant. Pour en disposer, il est impératif d'annoncer la désignation de son/sa concubin-e, par écrit et de son vivant. Un formulaire est à disposition sur notre site Internet ou sur demande auprès de notre Administration.

Gestion de fortune

Les bourses mondiales ont poursuivi leur ascension en 2024. Si la diversification est le credo de la cpcn, pour répartir judicieusement les risques, la plupart des classes d'actifs auront été, à satisfaction, des moteurs de la performance en 2024, avec les actions en première ligne. Il est appréciable de constater que les obligations ont retrouvé leur rôle dans notre allocation, à l'appui de l'immobilier suisse. Par son approche sélective et diversifiée, la cpcn affiche pour l'ensemble de l'année 2024 une solide performance de +8.0%.



Durabilité

Le rapport publié souligne une amélioration des résultats ESG, grâce à l'engagement actionnarial

et aux effets du dialogue avec les sociétés. Sur le plan climatique, l'intensité des actions suisses et internationales a diminué de 24% depuis 2020, en ligne avec nos objectifs. Les émissions du parc immobilier direct ont été évaluées à 7.0 kg/m², soit une diminution de 37% par rapport à 2020, bien en dessous de l'objectif fixé par la Confédération pour 2030.

Gestion immobilière

La cpcn a démarré la mise en location d'une trentaine d'appartements **labellisés avec encadrement** aux Petit-Clos à Fleurier, et une cinquantaine à Léopold-Robert 114 à La Chaux-de-Fonds. Ces immeubles entièrement neufs ou rénovés sont à la fois sobres énergétiquement et conformes aux normes d'accès et de sécurité.



Gérance CPCN

Gérance cpcn exploite une part prépondérante du parc immobilier de la cpcn. Les objets à louer sont présentés sur le site Internet **www.gerance.cpcn.ch**. En 2025, de nouveaux appartements à St-Aubin, Léopold-Robert 90 et Fantaisie à La Chaux-de-Fonds seront mis en location. Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement et demande de visites.

La stratégie de placements offre de solides progressions, tout en se positionnant favorablement sur les bonnes pratiques durables et son empreinte carbone.

Nicole Laville, Directrice adjointe



Info

Comment s'informer ?

Les résultats hebdomadaires sont publiés sur notre site Internet. Les résultats définitifs de l'année 2024, ainsi que le rapport de gestion et les comptes, seront disponibles à la fin du 2^e trimestre 2025 (www.cpcn.ch). Vous y trouverez également les actualités, des brochures dédiées, des outils d'aide à la décision, la présentation de la Caisse, ainsi que la loi et les règlements.

